

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarreguemines

VILLE DE SARREGUEMINES
Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers :

Elus : 35

En fonction : 35

Présents : 32

Excusés : 3

3^{ème} séance du 27 avril 2026

dûment convoquée à 18 h 00

Sous la présidence de Monsieur le Maire

Marc ZINGRAFF

Point n°8 : Vote du Budget Primitif 2026

Le Conseil municipal,

En présence des membres du Conseil Municipal : Monsieur le Maire Marc ZINGRAFF, Jean-Marc SCHWARTZ, Christine MARCHAL, Denis PEIFFER, Isabelle PETER, Maxime TRITZ, Corinne THINNES, Sébastien JUNG, Christiane HECKEL, Alain DANN, Bernadette NICKLAUS, Arlette KREMER, Jean-Claude CUNAT, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR, Sylvie OLONA-BERNTHEISEL, Corinne BRIENZA-LEHMANN, Elisabeth SLARKO, Luc DOLLE, Christophe HOFFMANN, Christine CARAFA, Durkut CAN, Sayah KHARROUBI, Flore TITEUX, Marc FELD, Thibaut ROZIER, Marc-Olivier LEICK, Pascal JENFT, Hélène CLEMENT, François BOURBEAU, Dominique CHARPENTIER, Nathalie MEYER, Maurette KULAS

Ont donné procuration : Dominique VILHEM-MASSING à Christiane HECKEL, Christophe GAUER à Jean-Marc SCHWARTZ, Aurélie MULLER à Maxime TRITZ

Sur le rapport de Monsieur Jean-Marc SCHWARTZ, 1^{er} Adjoint et Adjoint aux Finances,

Vu le livre 3 « Finances communales » du code général des collectivités territoriales,

Vu ses chapitres 2 « Adoption du budget » et 3 « Publicité des budgets et des comptes »,

Vu la délibération n° 4 du 8 décembre 2008 optant pour le régime semi budgétaire des provisions à compter de 2009 pour l'ensemble des budgets,

Vu la délibération du 16 décembre 2024 fixant les règles de constitution et de reprise des provisions,

Vu les délibérations du 2 décembre 1996, du 30 mars 2015, du 26 mars 2018 et 05 avril 2023 relatives à la fixation des seuils et durées d'amortissement,

Vu la délibération n°2 du 18/01/2016 fixant le seuil des engagements à rattacher à 1000 €,

Vu, pour le budget principal,

- l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,
- la délibération du 6 septembre 1996 portant sur le vote du compte principal par nature,

Vu, pour les budgets annexes des services à caractère industriel et commercial,

- l'arrêté du 17 décembre 2007 relatif à l'instruction codificatrice budgétaire et comptable M4, modifié par l'arrêté du 17 décembre 2014,
- le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2224-1 et L.2224-2,

Vu, pour le budget annexe des parcs de stationnement,

- la délibération du 26/11/2007 Point N° 15 complétant celle du 19/09/2005 point N° 19 fixant les bases de versements de la subvention d'exploitation du Budget Général au Budget Annexe des Parcs de Stationnement,

Vu pour le budget annexe des lotissements, la réforme de la TVA immobilière en vigueur depuis le 11 mars 2010 (Loi de Finances rectificative N° 2010-237 du 09/03/10),

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 pour le budget annexe des parcs de stationnement,

Vu les restes à réaliser de l'exercice précédent,

Vu la transmission des projets de budgets le 15 avril 2026 aux conseillers municipaux,

Vu, conformément à l'article L2313-1 du CGCT, la note de présentation brève et synthétique du projet de budget 2026, retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, et ci-jointe en annexe 1,

Vu la fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable, accompagnée d'un tableau des résultats de l'exécution budgétaire au 31/12/2025 établi par le comptable, et ci-jointe en annexe 2,

Vu, conformément à l'article L2313-1 du CGCT, l'état retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre du contrat de ville défini à l'article 6 de la loi n°2014-173 du 21/02/2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, et ci-joint en annexe 3,

Vu la tenue du débat d'orientation budgétaire en date du 13 avril 2026,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 22 avril 2026,

Décide : Monsieur le Maire Marc ZINGRAFF, Jean-Marc SCHWARTZ, Christine MARCHAL, Denis PEIFFER, Isabelle PETER, Maxime TRITZ, Corinne THINNES, Sébastien JUNG, Christiane HECKEL, Alain DANN, Bernadette NICKLAUS, Arlette KREMER, Jean-Claude CUNAT, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR, Sylvie OLONA-BERNTHEISEL, Corinne BRIENZA-LEHMANN, Elisabeth SLARKO, Dominique VILHEM-MASSING (par procuration), Luc DOLLE, Christophe HOFFMANN, Christine CARAFA, Durkut CAN, Sayah KHARROUBI, Fiore TITEUX, Marc FELD, Thibaut ROZIER, Christophe GAUER (par procuration), Aurélie MULLER (par procuration), Marc-Olivier LEICK, Pascal JENFT, Hélène CLEMENT, François BOURBEAU, Dominique CHARPENTIER, Nathalie MEYER, Maurette KULAS

1) de voter les différents budgets joints en annexe comme suit :

- Les budgets sont votés par nature au niveau du chapitre.
- Les équilibres budgétaires des budgets primitifs pour 2026 comportant les résultats de fonctionnement reportés, les soldes d'exécution d'investissement reportés, les restes à réaliser de l'exercice précédent et l'affectation anticipée des résultats sont ainsi arrêtés :

a) Budget principal

- Investissement :	11 252 047,66 €
- Fonctionnement :	32 120 116,72 €

==> DECISION PRISE SOUS 35 VOTES POUR ET 0 VOTE CONTRE ET 0 ABSTENTION

b) Budget annexe des parcs de stationnement

- Investissement : **198 471,54 €**
- Fonctionnement : **303 539,00 €**

==> DECISION PRISE SOUS 35 VOTES POUR ET 0 VOTE CONTRE ET 0 ABSTENTION

c) Budget annexe des lotissements

- Investissement : **588 490,64 €**
- Fonctionnement : **294 255,32 €**

==> DECISION PRISE SOUS 35 VOTES POUR ET 0 VOTE CONTRE ET 0 ABSTENTION

2) d'autoriser pour la durée du mandat, M. le Maire de la Ville de Sarreguemines à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section, comme le prévoit la nomenclature budgétaire et comptable M57.

3) d'autoriser M. le Maire :

- à signer tous contrats, avenants et autres pièces, contractuelles ou non, à intervenir dans le cadre des crédits prévus au présent budget consolidé, qui seront passés ou non conformément aux règles en vigueur relatives à la commande publique,
- à solliciter toutes subventions ou participations à recevoir :
 - de l'Union européenne,
 - de l'Etat,
 - de la Région,
 - du Département,
 - des structures de coopération intercommunale,
 - de tous autres organismes,

pour les opérations inscrites aux présents budgets.

4) de donner délégation à M. le Maire pour procéder dans les limites fixées aux présents budgets à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus et de passer à cet effet les actes nécessaires, conformément à l'article L-2122-22 du code général des collectivités territoriales, la présente délégation reste valable jusqu'au vote du prochain Budget Primitif, conformément à la délibération N° 6 du 29/03/2026 et dans la continuité de cette délibération.

5) D'autoriser le Maire à prendre et signer toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

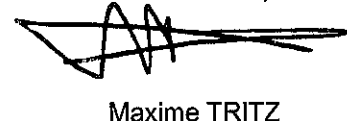
Pour extrait certifié conforme,
Sarreguemines, le 28 avril 2026

Le Maire,



Marc ZINGRAFF

Le Secrétaire,



Maxime TRITZ

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 30/04/2026



ID : 057-215706318-20260427-DF03AVRI26-BF



Ville de Sarreguemines
Direction des Finances

Le 14/04/2026

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera jointe en annexe de la délibération relative à son vote.

I- *Éléments de contexte (économique, social, budgétaire, évolution de la population)*

Contexte économique et financier :

La construction budgétaire 2026 s'est réalisée dans un contexte économique particulièrement perturbé par le contexte politique national (Loi de Finances 2026 adoptée très tardivement le 02 février 2026).

Le contexte international également perturbé et le début du conflit au Moyen Orient pourraient aussi avoir des conséquences sur l'inflation et les marchés bancaires en 2026.

Le budget 2026 prend ainsi en compte les éléments suivants :

- Baisse de 329 598 € de la dotation forfaitaire récemment notifiée.
- Baisse de 243 000 € de la compensation d'exonération de Taxe foncière des établissements industriels accordée chaque année par l'Etat depuis 2021 (Loi de finances 2026).
- Faible revalorisation des bases fiscales de +0,8% en lien avec l'évolution de l'inflation en 2025.
- Hausse du taux de cotisation patronale CNRACL de +3% (Loi de finances 2025), l'impact de cette mesure sur les charges de personnel, prévue chaque année jusqu'en 2028, s'élevant à 200 000 €/an.
- Une régularisation d'un retard de facturation sur le réseau de chaleur (exercices 2024 et 2025 à hauteur de 250 000 €).

Données socio-économiques du territoire (source INSEE – données détaillées)

La ville compte 10 265 ménages en 2022 ;

Nombre total de logements : 12 015 dont :

- 10 274 résidences principales
- 1 571 logements vacants
- 170 résidences secondaires

Éléments d'information de gestion budgétaire

La Ville compte 2 budgets annexes en 2026 : les Parcs de stationnement et les Lotissements. Rappelons que l'ancien budget annexe des forêts communales a été intégré au budget principal au 1^{er} janvier 2024 tout en conservant le statut d'activité assujettie à TVA.

Evolution de la population :

Sarreguemines comptait, selon l'INSEE, en 2025 une population de 20 761 habitants (base recensement 2022) qui aurait baissé de 1,02% au 1^{er} janvier 2026 en passant à 20 549 habitants (base 2023).

Elle est membre de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dont elle constitue la Ville Centre avec 33,17% de sa population.

La CASC compte à ce jour 38 communes membres pour plus de 63 550 habitants contre 67 109 habitants en 2018.

II- Les priorités du budget

La section de fonctionnement 2026 a été élaborée en tenant compte des éléments de contexte exposés précédemment et en intégrant les périmètres financiers des nouvelles concessions de service public adoptées récemment.

La section d'investissement a quant à elle été construite en tenant compte des engagements pluriannuels d'ores et déjà votés, des dépenses obligatoires d'investissement (remboursement des emprunts) et avec pour objectif de maintenir un niveau d'investissement annuel d'environ 4M€ sur la période 2026-2032. Le budget 2026 doit être considéré comme un budget de transition consacré notamment à la fin des travaux de la Maison des Associations et à la réalisation de plusieurs chantiers en travaux de voirie.

III- Les ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement (évolution et structure)

La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement du BP2026 s'équilibre en dépenses et en recettes (réelles et ordre) à hauteur de 32 120 117 €.

Les recettes réelles (30 914 571 €) comprennent notamment :

- Les ressources fiscales (16,6 M€) détaillées au chapitre 731 (taxes foncières, droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité et autres).
- L'attribution de compensation de la CASC (8,5 M€) imputée au chapitre 73.
- Les dotations, subventions et participations (2,8 M€) contenues dans le chapitre 74 (Dotation forfaitaire, Dotation de Solidarité Urbaine, allocations compensatrices de l'Etat en matière de taxes).
- Les autres recettes sont retracées aux chapitre 70 (produits des services pour 2 M€), chapitre 75 (autres produits de gestion courante-locations, pour 0,55M€) et chapitre 013 (remboursements sur charges de personnel pour 0,13 M€).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	110 300,00	0,00	130 300,00	130 300,00	130 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 605 000,00	0,00	1 983 514,00	1 983 514,00	1 983 514,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	8 854 280,00	0,00	8 857 985,00	8 857 985,00	8 857 985,00
731	Fiscalité locale	15 933 000,00	0,00	16 571 518,48	16 571 518,48	16 571 518,48
74	Dotations et participations (3)	3 433 305,00	0,00	2 804 288,00	2 804 288,00	2 804 288,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	580 398,00	0,00	550 201,00	550 201,00	550 201,00
Total des recettes de gestion courante		30 516 283,00	0,00	30 897 806,48	30 897 806,48	30 897 806,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		11 765,00	11 765,00	11 765,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		30 521 283,00	0,00	30 914 571,48	30 914 571,48	30 914 571,48

Les dépenses réelles (29 920 117 €) comprennent :

- Les charges de personnel (15,23 M€) imputées au chapitre 012.
- Les charges à caractère général (10,2 M€) retracées au chapitre 011 qui comprennent notamment les dépenses relatives aux fluides évaluées à 2,5 M€.
- Les autres charges de gestion courante (3,3 M€) du chapitre 65 comprennent les subventions aux associations (1,6 M€) la subvention au CCAS (600 k€), les indemnités des élus (419 k€), la subvention au budget annexe des parcs de stationnement (222 k€) et d'autres participations (405 k€).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	10 114 132,72	0,00	10 213 064,00	10 213 064,00	10 213 064,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 224 600,00	0,00	15 235 422,00	15 235 422,00	15 235 422,00
014	Atténuations de produits	729 675,00	0,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 295 084,43	0,00	3 286 630,72	3 286 630,72	3 286 630,72
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		29 363 492,15	0,00	29 275 116,72	29 275 116,72	29 275 116,72
66	Charges financières	494 500,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
67	Charges spécifiques (3)	27 692,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	259 145,31		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 144 829,46	0,00	29 920 116,72	29 920 116,72	29 920 116,72

La section d'investissement :

La section d'investissement du BP2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 11 252 048 €.

Les recettes réelles comprennent :

- Les subventions d'investissement (chapitre 13) à hauteur de 1,39 M€ (dont 1,2 M€ en restes à réaliser)
- Les dotations et fonds divers (chapitre 10) comprenant le FCTVA pour 639 k€ et la taxe d'aménagement à hauteur de 100 k€.
- Les produits de cessions d'immobilisations (chapitre 024) pour 189 k€
- Le financement par l'emprunt imputé au chapitre 16 est estimé à 5,4 M€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 159 969,47	1 250 347,37	136 652,00	136 652,00	1 386 999,37
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 860 000,00	0,00	5 356 396,00	5 356 396,00	5 356 396,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	636,00	636,00	636,00
Total des recettes d'équipement		6 019 969,47	1 250 347,37	5 493 684,00	5 493 684,00	6 744 031,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	1 065 500,00	0,00	738 899,00	738 899,00	738 899,00
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	3 422 965,31	0,00	868 426,29	868 426,29	868 426,29
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 020,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	210 063,00	0,00	189 000,00	189 000,00	189 000,00
Total des recettes financières		4 746 548,31	0,00	1 839 325,29	1 839 325,29	1 839 325,29
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 766 517,78	1 250 347,37	7 333 009,29	7 333 009,29	8 583 356,66

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	753 648,81		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 240 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	457 489,00		468 691,00	468 691,00	468 691,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 451 137,81		2 668 691,00	2 668 691,00	2 668 691,00

TOTAL		14 217 655,59	1 250 347,37	10 001 700,29	10 001 700,29	11 252 047,66
--------------	--	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Les dépenses réelles comprennent :

- Les remboursements du capital de la dette (chapitre 16) pour 3,1 M€
- Les subventions d'équipement attribuées à des tiers (chapitre 204) pour 249 k€ et 100 k€ à la CASC dans le cadre de la mutualisation des moyens informatiques.
- Les dépenses d'équipements dont les plus importantes sont :
 - La 2nde tranche des travaux d'aménagement de la Maison des associations : 1,18 M€
 - Des travaux de voirie : 900 k€ (dont la rue de la Fontaine, l'extension du parking de la maison de quartier Rive Droite, diverses rues et l'avenue de la Blies pour l'enfouissement des réseaux)
 - Divers travaux d'aménagement et d'accessibilité des bâtiments communaux : 325 k€
 - L'acquisition de matériel informatique : 250 k€
 - L'entretien des bâtiments scolaires : 338 k€
 - Des investissements pour la culture : 258 k€
 - Le remplacement des mâts d'éclairage du stade de la Blies : 267 k€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	392 899,97	141 008,56	200 626,00	200 626,00	341 634,56
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	505 167,99	56 409,09	292 210,00	292 210,00	348 619,09
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 925 512,99	442 443,87	1 658 262,00	1 658 262,00	2 100 705,87
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 065 755,36	605 682,96	3 055 011,00	3 055 011,00	3 660 693,96
Total des dépenses d'équipement		6 889 336,31	1 245 544,48	5 206 109,00	5 206 109,00	6 451 653,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 837,00	0,00	1 650,00	1 650,00	1 650,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	13 824,00	13 824,00	13 824,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 136 000,00	0,00	3 143 000,00	3 143 000,00	3 143 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 168 837,00	0,00	3 158 474,00	3 158 474,00	3 158 474,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 058 173,31	1 245 544,48	8 364 583,00	8 364 583,00	9 610 127,48

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	365 496,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	457 489,00		468 691,00	468 691,00	468 691,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		822 985,00		768 691,00	768 691,00	768 691,00

TOTAL	10 881 158,31	1 245 544,48	9 133 274,00	9 133 274,00	10 378 818,48
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					873 229,18

=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					11 252 047,66

IV- Le budget consolidé et les budgets annexes

Budget principal :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 133 274,00	10 001 700,29
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 245 544,48	1 250 347,37
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 873 229,18	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		11 252 047,66	11 252 047,66
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	32 120 116,72	31 214 571,48
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 905 545,24
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		32 120 116,72	32 120 116,72
TOTAL DU BUDGET (4)		43 372 164,38	43 372 164,38

Budget annexe des parcs de stationnement :

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	303 539,00	302 895,72
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 643,28
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		303 539,00	303 539,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	99 600,00	198 471,54
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 98 871,54	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		198 471,54	198 471,54
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		502 010,54	502 010,54

Budget annexe des lotissements :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	294 245,32	588 490,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 294 245,32	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		588 490,64	588 490,64
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	294 255,32	294 255,32
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		294 255,32	294 255,32
TOTAL DU BUDGET (4)		882 745,96	882 745,96

V- Les crédits pluriannuels d'investissement et de fonctionnement

Le Budget Primitif 2026 compte 8 autorisations pluriannuelles d'investissement (Autorisation de Programme) et 2 autorisations pluriannuelles de fonctionnement (Autorisation d'Engagement).

La présentation de leurs situations et des crédits de paiement proposés pour 2026 fait l'objet d'une délibération présentée lors de la même séance du conseil municipal, juste avant le vote du Budget Primitif.

Les crédits de paiements proposés dans le cadre du vote du BP2026 (hors restes à réalisés) sont les suivants :

- En Autorisations de programme (investissement) :
 - Maison des associations : 1 180 000 €
 - Mise en accessibilité des bâtiments : 325 000 €
 - Enfouissement des réseaux avenue de la Blies : 160 000 €
 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAHRU22) : 150 000 €
 - Plan vélo : 50 000 €
 - Rénovation de l'éclairage public : 100 000 €
 - Restauration de la Verrière du Jardin d'Hiver : 78 000 €
 - Attractivité de la Rivière : 40 000 €

- En Autorisation d'engagement (fonctionnement) :
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAHRU22) : 85 000 €
 - Frais de nettoyage des écoles, du périscolaire et de l'hôtel de ville : 273 513 €

VI- Le niveau de l'épargne brute et le niveau de l'épargne nette

Rappelons que la capacité d'autofinancement (CAF) est le principal levier d'investissement. Ce ratio révèle la capacité d'une collectivité à financer ses investissements une fois ses dépenses de fonctionnement et sa dette payées.

Données en milliers d'euros

AUTOFINANCEMENT - RATIO DE SOLVABILITE	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025 prev
Recettes de fonctionnement courantes	29 788	31 262	30 800
Dépenses de fonctionnement courantes	26 532	27 338	28 975
Epargne de gestion	3 256	3 924	1 825
Résultats financiers	-526	-534	-483
Résultats exceptionnels	302	179	222
Epargne brute	3 032	3 569	1 564
Remboursement du capital de la dette	2 895	3 038	3 036
Epargne disponible (Autofinancement net) avec cession	137	531	-1 472

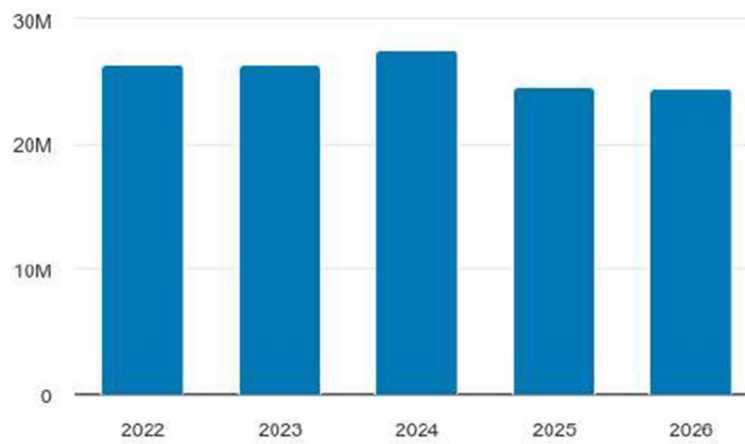
VII- Le niveau d'endettement de la collectivité

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 24 517 268 €. Le budget principal comptabilise 25 lignes d'emprunts contractés auprès de 10 partenaires bancaires différents.

Les emprunts sont majoritairement à taux fixe (80,63 % de l'encours).

L'annuité de remboursement 2026 s'élèvera à 3 545 589 € dont 3 048 336 € de capital.

Evolution de l'encours au 1^{er} janvier depuis 2022 hors nouvel emprunt 2026 :



VIII- La capacité de désendettement

La capacité de désendettement est l'indicateur de la solvabilité financière de la collectivité. Exprimée en années, elle mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette si la collectivité y consacre tous les ans l'intégralité de son épargne brute. Pour les communes, le seuil d'alerte est fixé à 12 ans.

DETTE	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025 prév
Stock de dette au 31/12	27 591	24 554	24 517
Capacité de désendettement en année (encours dette/ép. Brute)	9,0	6,9	15,7

IX- Le niveau des taux d'imposition

L'état 1259 notifiant les bases d'imposition prévisionnelles 2026 est parvenu aux collectivités le 24 mars dernier.

Sa présentation et le vote des taux font l'objet d'une délibération présentée lors de la même séance du conseil municipal que celle du vote du Budget Primitif.

Pour 2026, le maintien des taux est proposé, soit :

TH	18,10 %
TFPB	36,89 %
TFPNB	47,70 %

Dans ces conditions, le produit attendu pour ces 3 seules recettes s'élèverait à 15,8 M€ (allocations compensatrices comprises).

X- Les principaux ratios

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1456.04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1504.43
3	Dépenses d'équipement brut / population	253.35
4	Encours de dette / population (2) (3)	1193.11
5	DGF / population	59.52
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	50.92
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	106.64
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16.84
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	79.31
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3.22

XI- Les effectifs de la collectivité et les charges de personnel

Au 1^{er} janvier 2026, la collectivité emploie 222 agents titulaires et 57 agents non titulaires.

Les états du personnel sont détaillés dans les annexes du document budgétaire.

Les charges de personnel prévues au budget primitif 2026 sont estimées à 15 235 422 € et représentent 50,92 % des dépenses prévisionnelles réelles de fonctionnement.

Dans un contexte de forte tension et d'incertitude, la collectivité et ses agents doivent faire preuve de capacité d'adaptation, d'innovation et d'aptitude à évoluer.

L'élaboration du budget n'est pas une simple démarche d'ajustements budgétaires. Il s'agit bien de dégager les moyens pour préserver, malgré le contexte difficile qui nous est imposé, la qualité des services publics communaux rendus à la population et de permettre les marges de manœuvre nécessaires au financement des investissements.



FICHE DE REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS AU BP 2026


Considérant l'état I-B2 du CFU prévisionnel établi par le comptable,

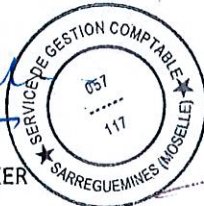
	Résultats de clôture au 31/12/2025 :	RAR 2025	<i>Reprise anticipée des résultats au BP2026</i>	
BUDGET PRINCIPAL				
INVESTISSEMENT	-873 229,18	4 802,89	<i>Report à nouveau en investissement :</i>	<i>-873 229,18</i>
FONCTIONNEMENT	1 773 971,53		<i>Affectation 1068 :</i>	<i>868 426,29</i>
			<i>Report à nouveau en fonctionnement :</i>	<i>905 545,24</i>
TOTAL :	900 742,35	4 802,89		
BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS				
INVESTISSEMENT	-294 245,32	0,00		<i>-294 245,32</i>
FONCTIONNEMENT	0,00			<i>0,00</i>
TOTAL :	-294 245,32	0,00		
BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT				
INVESTISSEMENT	-98 871,54		<i>Report à nouveau en investissement :</i>	<i>-98 871,54</i>
FONCTIONNEMENT	99 514,82		<i>Affectation 1068 :</i>	<i>98 871,54</i>
			<i>Report à nouveau en fonctionnement :</i>	<i>643,28</i>
TOTAL :	643,28	0,00		

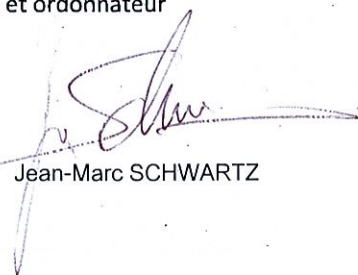
Sarreguemines, le **14 AVR. 2026**

Pour le Responsable
du service de gestion comptable

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux Finances
et ordonnateur


Alexandra BRUCKER




Jean-Marc SCHWARTZ

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-3 336 497,28		2 463 268,10		-873 229,18
Fonctionnement	5 674 664,58	3 422 965,31	-477 727,74		1 773 971,53
TOTAL I	2 338 167,30	3 422 965,31	1 985 540,36		900 742,35
II - Budgets des services à caractère administratif					
04005-LOT-SARREGUEMINES					
Investissement	-294 245,32				-294 245,32
Fonctionnement					
Sous-Total	-294 245,32				-294 245,32
TOTAL II	-294 245,32				-294 245,32
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
04004-PARKING-SARREGUEMINES					
Investissement	-27 084,09		-71 787,45		-98 871,54
Fonctionnement	110 382,35	27 084,09	16 216,56		99 514,82
Sous-Total	83 298,26	27 084,09	-55 570,89		643,28
TOTAL III	83 298,26	27 084,09	-55 570,89		643,28
TOTAL I + II + III	2 127 220,24	3 450 049,40	1 929 969,47		607 140,31

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SARREGUEMINES
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 21570631800429
Poste comptable : SARREGUEMINES

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : PARCS DE STATIONNEMENT

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	26
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement :7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

VILLE DE SARREGUEMINES - PARCS DE STATIONNEMENT -

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	303 539,00	302 895,72
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 643,28
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		303 539,00	303 539,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	99 600,00	198 471,54
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 98 871,54	(si solde positif) 0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		198 471,54	198 471,54

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		502 010,54	502 010,54
---------------------	--	------------	------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	209 082,04	0,00	164 416,00	164 416,00	164 416,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	56 394,75	0,00	18 023,00	18 023,00	18 023,00
Total des dépenses de gestion des services		269 976,79	0,00	187 439,00	187 439,00	187 439,00
66	Charges financières	19 000,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		298 976,79	0,00	203 939,00	203 939,00	203 939,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	41 574,26		99 600,00	99 600,00	99 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	71 108,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		112 682,26		99 600,00	99 600,00	99 600,00
TOTAL		411 659,05	0,00	303 539,00	303 539,00	303 539,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**303 539,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 500,00	0,00	80 820,00	80 820,00	80 820,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	170 000,00	0,00	222 075,72	222 075,72	222 075,72
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		246 500,00	0,00	302 895,72	302 895,72	302 895,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	81 860,79	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		328 360,79	0,00	302 895,72	302 895,72	302 895,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		328 360,79	0,00	302 895,72	302 895,72	302 895,72

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**643,28**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**303 539,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****99 600,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 682,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 682,26	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 000,00	0,00	99 600,00	99 600,00	99 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	106 000,00	0,00	99 600,00	99 600,00	99 600,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	112 682,26	0,00	99 600,00	99 600,00	99 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	112 682,26	0,00	99 600,00	99 600,00	99 600,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)**98 871,54**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**198 471,54****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	27 084,09	0,00	98 871,54	98 871,54	98 871,54
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	27 084,09	0,00	98 871,54	98 871,54	98 871,54



45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles d'investissement		27 084,09	0,00	98 871,54	98 871,54	98 871,54
021	Virement de la section d'exploitation (4)	41 574,26		99 600,00	99 600,00	99 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	71 108,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		112 682,26		99 600,00	99 600,00	99 600,00
TOTAL		139 766,35	0,00	198 471,54	198 471,54	198 471,54

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	198 471,54
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	99 600,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1
-----------------------------------	-----------

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	164 416,00		164 416,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00		5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 023,00		18 023,00
66	Charges financières	16 500,00	0,00	16 500,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		99 600,00	99 600,00
	Dépenses d'exploitation – Total	203 939,00	99 600,00	303 539,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	303 539,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	99 600,00	0,00	99 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	99 600,00	0,00	99 600,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	98 871,54
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	198 471,54
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 820,00		80 820,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	222 075,72		222 075,72
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		302 895,72	0,00	302 895,72

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE**643,28**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**303 539,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		99 600,00	99 600,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	99 600,00	99 600,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**98 871,54**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**198 471,54**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 057-215706318-20260427-DF03AVRI26-BF



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	209 082,04	164 416,00	164 416,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	717,75	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	111 928,40	79 500,00	79 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	23 586,89	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	26 516,00	26 516,00	26 516,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 333,00	1 400,00	1 400,00
63512	Taxes foncières	44 000,00	47 000,00	47 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 500,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	56 394,75	18 023,00	18 023,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	56 394,75	18 023,00	18 023,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		269 976,79	187 439,00	187 439,00
66	Charges financières (b) (8)	19 000,00	16 500,00	16 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 000,00	16 500,00	16 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		298 976,79	203 939,00	203 939,00
023	Virement à la section d'investissement	41 574,26	99 600,00	99 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	71 108,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	71 108,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		112 682,26	99 600,00	99 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		112 682,26	99 600,00	99 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		411 659,05	303 539,00	303 539,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	303 539,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	574,85
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	683,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.


(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 30/04/2026
ID : 057-215706318-20260427-DF03AVRI26-BF



VILLE DE SARREGUEMINES - PARCS DE STATIONNEMENT -

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 500,00	80 820,00	80 820,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	4 500,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	71 000,00	75 820,00	75 820,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	170 000,00	222 075,72	222 075,72
741	Subv. d'exploit. - coll. de rattachement	170 000,00	222 075,72	222 075,72
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
7517	Redevances des fermiers, concession.	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		246 500,00	302 895,72	302 895,72
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	81 860,79	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	81 860,79	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		328 360,79	302 895,72	302 895,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		328 360,79	302 895,72	302 895,72

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	643,28
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	303 539,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE SARREGUEMINES - PARCS DE STATIONNEMENT -

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 682,26	0,00	0,00
2158	Autres	6 682,26	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 682,26	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 000,00	99 600,00	99 600,00
1641	Emprunts en euros	99 000,00	99 600,00	99 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		106 000,00	99 600,00	99 600,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		112 682,26	99 600,00	99 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		112 682,26	99 600,00	99 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	98 871,54
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	198 471,54
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE SARREGUEMINES - PARCS DE STATIONNEMENT -

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 084,09	98 871,54	98 871,54
1068	Autres réserves	27 084,09	98 871,54	98 871,54
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		27 084,09	98 871,54	98 871,54
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		27 084,09	98 871,54	98 871,54
021	Virement de la section d'exploitation	41 574,26	99 600,00	99 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	71 108,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	2 506,00	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	61 304,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 298,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		112 682,26	99 600,00	99 600,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		112 682,26	99 600,00	99 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		139 766,35	198 471,54	198 471,54

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	198 471,54
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Cet état ne contient pas d'information.

VILLE DE SARREGUEMINES - PARCS DE STATIONNEMENT - BP - 2026

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE à l'origine du contrat (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					1 800 000,00									
1641 Emprunts en euros					1 800 000,00									
636598827570 (431)	Société Générale	21/12/2016	30/12/2016	30/03/2017	900 000,00	F	FIXE	1,030	1,049		T	C	O	A-1
86446175606 (409)	Crédit Agricole	31/12/2007	31/03/2009	30/09/2009	400 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,700	3,808		T	P	O	B-1
MON267420EUR (414)	Caisse Française de Financement Local (ex DEXIA)	14/12/2009	30/12/2009	01/02/2010	500 000,00	F	FIXE	4,130	4,272		M	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 30/04/2026



ID : 057-215706318-20260427-DF03AVRI26-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					1 800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		701 396,24					99 579,41	16 463,61	0,00	574,95
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		701 396,24					99 579,41	16 463,61	0,00	574,95
636598827570 (431)	N	0,00	A-1	360 000,00	6,00	F	FIXE	1,030	60 000,00	3 523,89	0,00	0,00
86446175606 (409)	N	0,00	B-1	159 730,21	7,25	C	TAUX STRUCTURES	3,700	19 579,37	5 717,02	0,00	0,00
MON267420EUR (414)	N	0,00	A-1	181 666,03	9,00	F	FIXE	4,130	20 000,04	7 222,70	0,00	574,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		701 396,24					99 579,41	16 463,61	0,00	574,95

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
86446175606 (409)	Crédit Agricole	400 000,00	159 730,21	1	23,00		3.7	EURIBOR12M	69 318,05		3,700	5 717,02	0,00	22,77
TOTAL (B)		400 000,00	159 730,21						69 318,05			5 717,02	0,00	22,77
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		400 000,00	159 730,21						69 318,05			5 717,02	0,00	22,77

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro /

4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 057-215706318-20260427-DF03AVRI26-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	77,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	541 666,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	22,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	159 730,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Grosses réparations	0,00	31/12/2009	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-98 871,54	-98 871,54
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-98 871,54	-98 871,54

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	98 871,54	98 871,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-98 871,54	-98 871,54
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	99 600,00	99 600,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	99 600,00	99 600,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		99 600,00	99 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 600,00	99 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	99 600,00	99 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTESIV
A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		99 600,00	III 99 600,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		99 600,00	99 600,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	99 600,00	99 600,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : /

Nombre de suffrages exprimés : /

VOTES :

Pour : /

Contre : /

Abstentions : /

Date de convocation : 21/04/2026

Présenté par le Maire, Marc ZINGRAFF,
A Hôtel de ville le 27/04/2026
le Maire, Marc ZINGRAFF,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire
A SARREGUEMINES, le 27/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

01 Jean-Marc SCHWARTZ	
02 Christine MARCHAL	
03 Denis PEIFFER	
04 Isabelle PETER	
05 Maxime TRITZ	
06 Corinne THINNES	
07 Sébastien JUNG	
08 Christiane HECKEL	
09 Alain DANN	
10 Bernadette NICKLAUS	
11 Arlette KREMER	
12 Jean-Claude CUNAT	
13 Marie-Thérèse HEYMES-MUHR	
14 Sylvie OLONA BERNTHEISEL	
15 Corinne BRIENZA LEHMANN	
16 Elisabeth SLARKO	
17 Dominique VILHEM-MASSING	
18 Luc DOLLE	
19 Christophe HOFFMANN	
20 Christine CARAFA	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

21 Durkut CAN	
22 Sayah KHARROUBI	
23 Flore TITEUX	
24 Marc FELD	
25 Thibaut ROZIER	
26 Christophe GAUER	
27 Aurélie MULLER	
28 Marc-Olivier LEICK	
29 Pascal JENFT	
30 Hélène CLEMENT	
31 François BOURBEAU	
32 Dominique CHARPENTIER	
33 Nathalie MEYER	
34 Maurette KULAS	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par le Maire, Marc ZINGRAFF, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A SARREGUEMINES, le _____